



VILLE DE THURSO

AVIS PUBLIC

RÔLE TRIENNAL 1^{ère} ANNÉE

Dépôt du rôle triennal de l'évaluation foncière de la Ville de Thurso pour les années 2022, 2023 et 2024.

AVIS AU PUBLIC est par les présentes donné,

QUE le rôle triennal de l'évaluation foncière de la Ville de Thurso pour les années 2022, 2023 et 2024 a été déposé au bureau du soussigné au 161 rue Galipeau, Thurso, Québec, le 20 octobre 2021 ;

QUE toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture des bureaux de l'hôtel de ville, lesdits rôles ;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1^{er} mai 2022 ;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 033-97, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 033-97 sont disponibles au bureau de la M.R.C. Papineau au 266 rue Viger, Papineauville, Québec, J0V 1R0 ainsi qu'à l'hôtel de ville de la municipalité ;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la "M.R.C. Papineau" à l'attention du "Secrétaire de la M.R.C.";

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ à Thurso, Québec, ce vingt-deuxième jour d'octobre deux mille vingt et un (2021).

Jasmin Gibeau
Secrétaire-trésorier & Directeur général
VILLE DE THURSO